

Servitude de surplomb infiltration d eau dans les fondations

Par hergeren, le 19/01/2009 à 16:26

ma maison est construite en limite de la route departementale le toit deborde de70 cm avant la refection de la route un trottoir de 50cm etait contre lemur de la maisonqui aete supprime

actuellement suite a augmentation de la circulation les camions accrochent frequemment lemur le coffret electrique et la descente des eaux du toit et accroche le sommet dutoit

la commune peut elle exiger que je coupe letoit qui depasse sur laroute largeur de la route a cet endroit entre le mur de ma maison et le mur de soutainement enface est de 5m60

cette maison existe depuis 1760

tendance a augmenter

il ny a pas d arreter d alignement sur la commune

de plus suite aux travaux de refection de la route un ecoulement se produit dans les fondations de la maison cequi amene de l humidite dans le sous sol et une destabilisation des fondations une fissure est apparue au niveau du pignon qui a